

Conseil d'Administration

E-Votes CA n°7 /21-22

Du 21 avril au 25 avril 2022

Membres du CA :

Votants : David ANGELATS, Jean-François ANINAT, Germain BIEVLIET, Gilles CASTILLON, Martine CASTILLON, Alain GILLE, Marcel MAUREL, Adrien MOGLIA, Christian PRIVAT.

➤ Secteur ADMINISTRATIF

Contexte :

A la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la Ligue avait annoncé vouloir aider et s'est dans ce sens fait relai de la cagnotte d'aide pour les réfugiés accueillis par Yelena SHUTENKO, mais les membres du Bureau souhaitent s'investir davantage. Ainsi, ils proposent de prendre en charge la part Ligue des licences pour les réfugiés ukrainiens. Les Comités et Clubs resteront quant à eux libres de facturer ou non leurs propres timbres.

Taux de participation : 9/18 membres du CA

La question posée est la suivante :

Approuvez-vous la proposition du Bureau concernant les licences pour les réfugiés ukrainiens ?

Résultat du vote :

POUR : 9

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité, la Ligue prendra en charge le montant de son timbre pour les licences des réfugiés Ukrainiens pour la saison 2022-2023.

Christophe FAULMANN
Président



Jean-François ANINAT
Secrétaire Général

